

**COMPTE-RENDU
DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU LUNDI 30 MARS 2026**

Etaient Présents : Romain BERGOGNE, Christelle CHAZEAU, Stéphanie CROXO, Françoise HILLION, Éric LAFONT, Jean-Michel LAINE, Thierry MACHET, Soufiane MANSOUR, Lucas MUNOZ-GARCIA, Candice OLLIER, Christine PARMIER, Caroline RECHT, Jean-Luc SAUVAYRE, Karine SENSEN

Absents Excusés : Chris BUCHON (procuration à Stéphanie CROXO)

Secrétaire de séance : Christine PARMIER

Ordre du jour :

1. Délégations consenties au maire par le conseil municipal,
2. Création de la commission d'appel d'offres,
3. Composition de la commission d'appel d'offres,
4. Délégués et suppléants aux Commissions Communales diverses
5. Déléguées et suppléants aux Syndicats
6. Indemnité du Maire et des adjoints
7. Recollement des archives communales
8. Divers

Ouverture de la séance à 19h31.

Signature du compte rendu du Conseil municipal du 20 mars 2026

Mr Le Maire demande s'il y a des objections

Stéphanie Croxo demande à ce que soit ajouté au compte rendu le fait qu'elle avait proposé une alternative consistant à n'élire que DEUX adjoints comme aux mandats précédents et présenté au vote une liste de 2 adjoints.

1. Délégations consenties au maire :

Mr le Maire

- Présente les délégations qui à lui consentir par le conseil municipal en précisant qu'elles sont les même que celles du mandat précédent, exceptés 2 d'entre elles qui ont fait l'objet d'une actualisation des montants.
- Lis les délégations en question

Délégation N°2

De fixer dans les limites déterminées par le conseil municipal (1000 euros) les tarifs des droits de voirie, de stationnement, de dépôt temporaire sur les voies et autres lieux publics et d'une manière générale, des droits prévus au profit de la commune qui n'ont pas un caractère fiscal, des droits et tarifs pouvant, le cas échéant, faire l'objet de modulations résultant de l'utilisation de procédures dématérialisées.

Délégation N°15

De régler les conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués des véhicules municipaux dans la limite fixée par le conseil municipal à 1500 euros (mille cinq cent euros).

- Soumet au vote

Pour : 15

Contre :

Abstention :

Adopté à l'unanimité.

2. Création de la commission d'appel d'offres

Mr Le Maire explique que la commission d'appel d'offre garantit la transparence des marchés publics pour le choix des entreprises, des travaux et fourniture de services. Son rôle, est d'examiner et sélectionner les offres sécurisées et valider le choix des prestataires. Elle est composée du maire (Président de la commission), de trois titulaires et trois suppléants.

Mr Le Maire soumet au vote la création de la commission

Pour : 15

Contre :

Abstention :

Adopté à l'unanimité.

3. Composition de la commission d'appel d'offres

Se présentent : Caroline Recht, Jean-Luc Sauvayre et Éric LAFONT comme membres titulaires et Stéphanie CROXO, Christine Parmier et Karine SENSEN comme membres suppléants.

Il est ensuite procédé au vote ainsi qu'au dépouillement :

Nombre de bulletins : 15

Bulletins blancs ou nuls :

Nombre de suffrages exprimés : 15

La liste présentée obtient 15 voix.

Sont ainsi déclarés élus : Caroline Recht, Jean-Luc Sauvayre et Éric LAFONT membres titulaires Stéphanie CROXO, Christine Parmier et Karine SENSEN membres suppléants.

4. Délégués et suppléants aux Commissions Communales diverses

Mr Le Maire précise qu'il sera Président des 4 commissions communales libres, et que chaque adjoint sera référent de l'une d'entre elle.

- FINANCES – BUDGET - SUBVENTION :

Se proposent :

DELEGUES	SUPPLEANTS
LAINÉ Jean-Michel	LAFONT Éric
RECHT Caroline - référente	PARMIER Christine
SAUVAYRE Jean-Luc – référent suppléant	SENSEN Karine

Pour : 15

Contre :

Abstention :

Adopté à l'unanimité.

- TRAVAUX – BATIMENTS COMMUNAUX - VOIRIE :

Se proposent :

DELEGUES	SUPPLEANTS
LAINÉ Jean-Michel	RECHT Caroline
LAFONT Éric – réfèrent	PARMIER Christine
SAUVAYRE Jean-Luc – réfèrent suppléant	MANSOUR Soufiane
	MUNOZ-GARCIA Lucas

Pour : 15

Contre :

Abstention :

Adopté à l'unanimité.

- CIMETIERE :

Se proposent

DELEGUES	SUPPLEANTS
LAINÉ Jean-Michel	MUNOZ-GARCIA Lucas
LAFONT Éric - réfèrent	CROXO Stéphanie

Pour : 15

Contre :

Abstention :

Adopté à l'unanimité.

- AMENAGEMENT – ENVIRONNEMENT – CADRE DE VIE – EMBELLISSEMENT :

Se proposent

DELEGUES	SUPPLEANTS
LAINÉ Jean-Michel	SENSEN Karine
RECHT Caroline – référente suppléante	CHAZEAU Christelle
SAUVAYRE Jean-Luc - réfèrent	HILLION Françoise
	BUCHON Chris
	BERGOGNE Romain

Pour : 15

Contre :

Abstention :

Adopté à l'unanimité.

- CULTURE – ANIMATIONS – VIE ASSOCIATIVE - SOLIDARITE :

Se proposent

DELEGUES	SUPPLEANTS
LAINÉ Jean-Michel	RECHT Caroline
PARMIER Christine – référente	OLLIER Candice
SENSEN Karine – référente suppléante	CHAZEAU Christelle
	HILLION Françoise

Pour : 15

Contre :

Abstention :

Adopté à la majorité / Adopté à l'unanimité.

- MISSIONS SPECIFIQUES BIBLIOTHEQUE - FOYER :

Se proposent

DELEGUES BIBLIOTHEQUE	DELEGUES FOYER
PARMIER Christine – référente suppléante	LAINÉ Jean-Michel
SENSEN Karine – référente	PARMIER Christine
	CHAZEAU Christelle – référente
	MACHET Thierry - référent

Pour : 15

Contre :

Abstention :

Adopté à l'unanimité.

- GROUPES DE TRAVAIL

En plus des commissions sont créés des groupes de travail sur des projets spécifiques

PLAN LOCAL D'URBANISME

Se proposent

Jean-Michel LAINÉ, Jean-Luc SAUVAYRE, Caroline RECHT et Soufiane MANSOUR

Pour : 15

Contre :

Abstention :

Adopté à l'unanimité.

RENOVATION DU CŒUR DU VILLAGE

Se proposent

Jean-Michel LAINÉ, Jean-Luc SAUVAYRE, Caroline RECHT, Éric LAFONT, Christine PARMIER, Candice OLLIER et Karine SENSEN

Pour : 15

Contre :

Abstention :
Adopté à l'unanimité.

CHEMINEMENT DOUX AUTOUR DE L'EPHAD

Se proposent
Jean-Michel LAINE, Caroline RECHT, Christine PARMIER et Lucas MUNOZ-GARCIA

Stéphanie CROXO marque son refus pour le groupe de travail, arguant que ce dernier n'est pour servir que l'Ephad.

Caroline RECHT et Éric LAFONT expliquent que le cheminement doux servirait aux résidents de l'EPHAD ainsi qu'aux villageois car il consisterait à buser la sortie de l'Ephad jusqu'au chemin des camisard et appliquer un revêtement plus sécurisant pour aller jusqu'au terrain multisport

Stéphanie CROXO ajoute qu'il faudrait plutôt prioriser la sécurité des écoliers sur la rue du Docteur Perrier.

Jean-Luc Sauvayre intervient pour dire que ces 2 projets peuvent se rejoindre au sein de ce groupe de travail

Mr Le Maire propose d'élargir le groupe de travail comme suit « Cheminement doux autour de l'EPHAD et Sécurisation routière de la rue du Docteur Perrier »

Pour : 15
Contre :
Abstention :
Adopté à l'unanimité.

AMENDES DE POLICE

Se proposent
Caroline RECHT, Eric LAFONT et Lucas MUNOZ-GARCIA

Pour : 15
Contre :
Abstention :
Adopté à l'unanimité.

Mr Le Maire précise, qu'au-delà des nominations aux commissions et groupes de travail, tous les conseillers municipaux sont invités à participer aux différentes réunions ; Ces dernières étant ouvertes à tout le monde.

5. Délégués et suppléants aux différents syndicats

- SMEG :

Se proposent :

DELEGUES	SUPPLEANTS
LAINE Jean-Michel	LAFONT Éric
SAUVAYRE Jean-Luc	PARMIER Christine

Pour : 15
Contre :
Abstention :
Adopté à l'unanimité

- GESTION DES RIVIERES, INONDATIONS, ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL DU BASSIN (EPTB) :

Se proposent :

DELEGUES	SUPPLEANTS
RECHT Caroline	LAINÉ Jean-Michel
SAUVAYRE Jean-Luc	PARMIER Christine

Pour : 15

Contre :

Abstention :

Adopté à l'unanimité

- DEFENSE DES FORETS CONTRE LES INCENDIES – SYNDICAT MIXTE DFCI MONTBOUQUET :

Se proposent :

DELEGUES	SUPPLEANTS
BUCHON Chris	RECHT Caroline
BERGOGNE Romain	SAUVAYRE Jean-Luc

Pour : 15

Contre :

Abstention :

Adopté à l'unanimité.

- SIRP (SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE) :

Se proposent :

DELEGUES	SUPPLEANTS
LAINÉ Jean-Michel	PARMIER Christine
OLLIER Candice	SENSEN Karine

Pour : 15

Contre :

Abstention :

Adopté à l'unanimité.

- CORRESPONDANT DEFENSE SECURITE :

Se proposent :

DELEGUE	SUPPLEANT
SAUVAYRE Jean-Luc	LAFONT Éric

Pour : 15

Contre :

Abstention :

Adopté à l'unanimité.

- PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIALE (PAT)

Se proposent :

DELEGUE	SUPPLEANT
PARMIER Christine	SENSEN Karine

Pour : 15

Contre :

Abstention :

Adopté à l'unanimité.

- L'EPHAD

Stéphanie CROXO souligne que l'Ephad ne fait pas partie des commissions ou syndicat et que le point n'ayant pas été inscrit à l'ordre du jour, il ne peut être pris de délibération sur le sujet ce jour. Le point sera ajouté à l'ordre du jour du prochain conseil.

- LA STATION D'EPURATION

Se proposent :

DELEGUE	SUPPLEANT
LAINÉ Jean-Michel	SAUVAYRE Jean-Luc

Pour : 15

Contre :

Abstention :

Adopté à l'unanimité.

6. Indemnité de fonction :

Mr le maire explique qu'il a fait le choix de nommer quatre adjoints afin de mieux répartir les responsabilités et d'être plus efficace au service du village et qu'afin de rendre cette organisation possible sans peser sur les finances du village, le maire et les 4 adjoints ont décidé de réduire leurs indemnités de 25% soit

- Indemnité du maire de 34% au lieu à 44.3% du point d'indice au 1^{er} janvier 2026
- Indemnités des 4 adjoints de 9% au lieu de 11.77% du point d'indice au 1^{er} janvier 2026

La baisse permettant de couvrir la présence des deux adjoints supplémentaires.

Stéphanie CROXO marque son refus en expliquant

- Qu'il aurait pu être conservé le pourcentage de la première tranche (pour les communes de moins de 500 habitants) car si effectivement Euzet a dépassé les 500 habitants (520 habitants) on est plutôt 450 si on retire les 70 résidents de l'EPHAD.
- Que les indemnités perçues par le maire, les 2 adjoints et la conseillère déléguée de l'ancien mandat revenaient à 1 761 euros brut par mois ; que compte tenu de la revalorisation de l'indice de référence et du changement de tranche (commune de plus de 500 habitants) le coût s'établirait désormais à 2 880 euros par mois. (Indemnité du maire 1397 + indemnités des 4 adjoints 1480). Soit un surcoût de 13 000 euros par an (c'est-à-dire 20% de la CAF)

Pour : 12

Contre : 3

Abstention :

Adopté à la majorité.

7. Recolement des archives municipales :

Mr Le Maire confirme que le maire sortant et lui-même ont procédé à la remise des archives.
Délibération Adoptée à l'unanimité.

8. Communication (Site internet, réseaux sociaux ...)

Sur cette mission, se proposent Christine PARMIER, référente et Caroline RECHT suppléante. Leur rôle sera de recueillir les informations, de les mettre en forme et d'assurer leur diffusion (site internet, réseaux sociaux, bulletin municipal).

Pour : 15

Contre :



Abstention :

Adopté à l'unanimité.


1. Divers :

Le prochain conseil municipal se tiendra le lundi 27 avril 2026

Levée de séance à 20H11

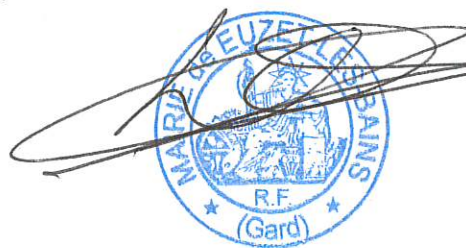

d C SAU AT 7m


LA FONT Eric



MANSOUR
Rosine


Buchon Chris





Christelle Chazeau






Garcia Lucas
Romain Bergogne




HILLION FRANÇOISE

CHRISTINE PARNIER


Sersen Karine



Olivier Candice


Thierry MACHER